

Commune de



MIZOËN

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2014/60

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf septembre, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 23 septembre 2014

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, GONON Florence, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine.

ABSENT : SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL Gilbert

FORFAITS DE SKI SCOLAIRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Vu le courrier de Monsieur le Maire d'Huez proposant de faire bénéficier aux enfants de la Commune de forfaits de ski à tarif préférentiel,

DECIDE de prendre en charge les forfaits de ski scolaire délivrés par la SATA (société d'aménagement touristique de l'Alpe d'Huez et des Grandes Rousses), aux enfants habitants permanents de la commune : les élèves, collégiens et étudiants jusqu'à l'âge de 25 ans.

DIT que la dépense sera inscrite à l'article 611 du budget communal,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toute démarche nécessaire à l'exécution de cette décision.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,

